



POLITIQUE DE PREVENTION DES VIOLENCES, DU HARCELEMENT ET DES DISCRIMINATIONS

1. Objet de la politique

Choisy Anglais s'engage à garantir un cadre de formation respectueux, professionnel et sécurisé pour tous les bénéficiaires accompagnés dans le cadre de ses formations d'anglais.

Cette politique a pour objectif de prévenir toute situation de violence, de harcèlement, de discrimination ou de comportement portant atteinte à la dignité des personnes, ainsi que de définir les modalités de signalement et de traitement lorsqu'une situation est portée à la connaissance de l'organisme.

2. Champ d'application

Les formations proposées par Choisy Anglais sont réalisées exclusivement :

- en formation individuelle ;
- à distance ;
- en visioconférence via Zoom.

Chaque bénéficiaire bénéficie d'un accompagnement personnalisé avec un formateur dédié. Les formations ne comportent pas de sessions collectives et ne donnent donc pas lieu à des interactions entre plusieurs stagiaires.

Toutefois, les principes de respect, de non-discrimination et de prévention des comportements inappropriés s'appliquent à l'ensemble des échanges liés à la formation, notamment :

- pendant les séances en visioconférence ;
- lors des échanges par e-mail ;
- lors de tout échange entre le bénéficiaire et l'organisme de formation dans le cadre du parcours.

3. Engagement de l'organisme de formation

Choisy Anglais applique une politique de tolérance zéro concernant :

- toute forme de discrimination ;
- tout comportement violent ou intimidant ;
- tout propos à caractère sexiste ou sexuel ;
- toute situation de harcèlement moral ou sexuel ;
- tout comportement portant atteinte au respect, à la dignité ou à la sécurité d'une personne.

L'organisme s'engage à traiter chaque situation signalée avec sérieux, confidentialité et impartialité.

4. Prévention des situations à risque

Afin de maintenir un cadre de formation adapté, Choisy Anglais veille à :

- instaurer une relation professionnelle fondée sur le respect mutuel ;
- communiquer clairement les règles de comportement attendues dans le cadre de la formation ;
- maintenir des échanges professionnels lors des séances à distance ;



POLITIQUE DE PREVENTION DES VIOLENCES, DU HARCELEMENT ET DES DISCRIMINATIONS

- prendre en compte les besoins spécifiques des bénéficiaires, notamment lorsqu'une situation de handicap nécessite une adaptation.

Le format individuel à distance permet un suivi personnalisé et facilite l'identification rapide de toute difficulté rencontrée par le bénéficiaire.

5. Situations pouvant faire l'objet d'un signalement

Un bénéficiaire peut signaler notamment :

- des propos ou comportements discriminatoires ;
- des propos ou comportements à caractère sexiste ou sexuel ;
- des comportements humiliants, menaçants ou intimidants ;
- des situations de harcèlement ;
- tout comportement qu'il considère comme contraire au respect attendu dans le cadre de la formation.

6. Modalités de signalement

Tout bénéficiaire qui estime être confronté ou témoin d'une situation problématique peut contacter Choisy Anglais :

Contact : Laura Choisy (gérante Choisy Anglais)
E-mail : laurachoisy80@gmail.com
Téléphone : 06 22 73 64 46

Le signalement peut être effectué par écrit ou lors d'un échange direct.
Toute demande est traitée dans le respect de la confidentialité.

7. Traitement d'un signalement

Lorsqu'une situation est signalée, Choisy Anglais s'engage à :

- prendre connaissance du signalement et recueillir les informations nécessaires ;
- écouter la personne concernée dans un cadre confidentiel ;
- analyser la situation de manière objective ;
- définir les mesures adaptées ;
- conserver une trace du traitement réalisé.

Selon la nature de la situation, les actions peuvent comprendre :

- un rappel des règles de comportement attendues ;
- une adaptation de l'organisation de la formation ;
- la recherche d'une solution permettant de poursuivre la formation dans de bonnes conditions ;
- une orientation vers les organismes compétents lorsque cela est nécessaire.

8. Information des bénéficiaires

Cette politique est disponible sur le site internet de l'OF. Elle peut être intégrée ou référencée dans :

- le livret d'accueil ;
- les documents contractuels ;

Mise à jour le 20/07/26